Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212900294-20260302-D_2026_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 MARS 2026

L'an deux mil vingt - six le lundi 02 mars à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Jacques QUILTU, Maire.

En exercice	15
Présents	15
Représentés	0
Absents	0
Votant	14

Sur convocation dématérialisée du 23 février 2026.

Etaient présents les membres élus : Jacques QUILTU, Hélène PLUSQUELLEC, Claude KERANGUYADER, Annie LE GUEN, Carole ROPARS, Marie Thérèse THOMAS, Jean Yves GUEVEL, Patrick COCHENNEC, Bernard CREN, Baptiste COENT, Romain BAIL, Justine HAMON, Tiphaine TROMEUR, Lénaïg HEMON, Fabrice JAOUEN
Claude KERANGUYADER a été élu secrétaire de séance

D.2026-07 – Amicale des chasseurs – demande de subvention communale pour les travaux de viabilisation de la maison des chasseurs

L'amicale des chasseurs sollicite la commune afin d'obtenir une subvention communale pour des travaux de viabilisation (électricité et eau). Ils nous ont fait part de certaines obligations qui leurs sont demandées.

Les frais engagés sont ceux-ci :
Eau : 1446.32€
Electricité : 1684.80€
Dalle : 1539.56€
Soit un total de dépenses de 4 670.68€

La commission des finances propose d'attribuer une participation de 2000€.

M. Romain BAIL ne participe pas au vote de cette subvention.

Après en avoir délibéré a 14 voix pour, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la proposition de la commission de finance et autorise le versement de cette subvention d'un montant de 2 000€.

Le secrétaire de séance,
Claude KERANGUYADER

Le 04 mars 2026
Pour extrait certificat conforme
Le maire,
Jacques QUILTU

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

.